

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT : HAUTE VIENNE
Arrondissement : LIMOGES
Canton : CONDAT/VIENNE
Collectivité : CCAS de
SOLIGNAC

Délibération n°DEL2025CCAS002
C.C.A.S DE SOLIGNAC

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance ordinaire du 14 janvier 2025

Nombres de membres	
En Exercice	13
Présents	9
Votants	10

Le Conseil d'administration du C.C.A.S. régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie de Solignac, après convocation légale, sous la présidence de Madame Nathalie COIGNAC vice-présidente

Présents : Mesdames, COIGNAC, FOURGEAUD, GRAPTON, GUITARD, HAMRI, LAFFITTE, SEGARD.
Messieurs GOUJEAUD, MERZEAU

Absents et excusés :

Madame BAYLE
Madame BRUNEAU
Madame MOURNETAS qui donne procuration à Madame COIGNAC
Monsieur PORTHEAULT

Date de convocation
06/01/2025
Date d'affichage
06/01/2025

Objet : demande d'aide financière

Nathalie COIGNAC a été élue secrétaire de séance.

Le CCAS doit statuer sur la demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Madame X. La vice-présidente présente de façon anonyme la situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 351.03 €.

Madame la Vice-Présidente reprend la parole.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- Cette somme sera octroyée sous forme d'un virement à EDF

Par 10 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre PORTHEAULT, Président
Compte tenu de la transmission en Préfecture le 22/01/25
Et la publication le 22/01/25